

Genre du véhicule Chariot de travail	Marque K R A M E R	Type 4 l l sans excavatrice	Fiche d'homologation n° CH 5466 02
MOYENS D'IDENTIFICATION "411" de chaque côté sur capot moteur + sur plaquette du constructeur, à droite à l'avant dans la cabine.			
Numéro du châssis frappé à droite, latéralement sur cadre au-dessous du cylindre de levage			
Signe d'identification du moteur frappé "F3L 912" à droite au centre du bloc-mot. sous démarr. plaqu. rivée			
Constructeur <u>KRAMER-WERKE, Ueberlingen (D)</u> Importateur <u>J. WORMSER AG, Kloten</u>			
CHASSIS		MOTEUR	
Nombre d'essieux <u>2</u>	Nombre de roues <u>4</u>	Genre en ligne	Temps <u>4</u>
Direction <u>au centre</u>	Assistance <u>hydraulique</u>	Marque <u>DEUTZ</u>	Carbur. <u>D</u>
Frein de service <u>hydr., 1-circ., exp. int. s. roues AV frein indép. s.</u>		Type <u>F 3 L 912</u>	
Frein auxiliaire <u>mécanique, à disque [ch. roue av. retour automat.]</u>		Position <u>arrière</u>	Nombre cyl. <u>3</u>
Frein stationn. <u>sur arbre boîte c.v.</u>		Alésage <u>100</u>	Course <u>120</u>
Transmission <u>méc. toute synchronisée</u>	Nombre vit. <u>4</u>	Cylindr. <u>2826</u> cm ³	CV-Impot <u>14,38</u>
Blocage differ. <u>-</u>	Crochet rem. <u>AR=broche</u>	CV-puiss. <u>40</u> (DIN)	à <u>2300</u> t/m
Vitesse max. <u>20 +</u> km/h		Refroidissement <u>air</u>	
CARROSSERIE		Bruit <u>83</u> dB (A) à <u>2400</u> t/m	
Forme <u>Pelle chargeuse</u>	Nombre portes <u>2</u>	Amortissement brut <u>1</u> pot	
Toit ouvert <u>-</u>		<u>300x230x120</u>	
Nombre de places : Total <u>1</u> ; AV <u>-</u> ; milieu <u>-</u> ; AR <u>-</u> ; Places debout <u>-</u>			
DIMENSIONS		POIDS	
Vole	AV <u>1380</u> AR <u>1400</u>	Avant	Milieu
Diam. braquage	G <u>7,80</u> DR <u>7,90</u>	A vide	Arrière
Empattement <u>1660</u>		Charge utile	TOTAL
Dimensions ext.	Dimensions int.	Poids total	
Longueur <u>4600</u>		Garantie fabr. <u>4300</u>	<u>4300</u>
Largeur <u>1780</u>		Dimens. pneus <u>12.5 - 20 8PR</u>	<u>6500</u>
Hauteur <u>2600</u>		Charge p. essieu <u>4300(2,5)</u>	<u>4300(2,5)20</u> km/h
Porte à faux AV <u>1860</u>		de l'ensemble	
AR <u>1080</u>		Poids maxi remorquable <u>-</u> kg	
lat. <u>-</u>			
Distance depuis le volant vers l'AV = 2900 mm			

EQUIPEMENTEquipelement électrique 12 v

Feux de route - Avertisseur optique -
 Feux de croisement 2/K 21003 Feux de position 2/A (E)
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 89 dB/A
 Essuie-glace 1/électrique Lave-glace -
 Feux arrières 2/R (E) Catadioptres AR + lat.:I(E)
 Feux stop 2/S1 (E) Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse
 Indic. direction clign. 6/av.lampe-témoin (disposition IV)
 AV o=1 (E) latér. o=K 12642 AR o = 2a (E)
 Avert. clign. oui Lampes de travail -
 1 cale d'arrêt 285x150x170

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Chariot de travail
 Marque & type KRAMER 4 1 1
 Homologation n° CH 5466 02
 Forme de la carr. Pelle chargeuse
 Places ass. : Total 1 (1 avant)
 Poids à vide 4330 Carburant D
- CV 14,38
 Charge utile - Cylindrée 2826 cm³
 Poids total 4330 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = 98596

+) Vitesse maximum : 20 km/h à 2400 t/min au moteur.

Plombage : 1 plomb à la vis de butée de plein gaz.

Monté ou modifié par l'importateur :

-Dégivreur selon OCE art. 32, al. 4

-Triangle de panne

-Equipelement (hauteur des feux de croisement admis pour raisons techniques).

A noter dans le permis de circulation, page 4: voir fiche complémentaire I

Lieu et date de l'expertise
Kloten, 10.9.71

La commission d'expertise

Genre du véhicule Chariot de travail	Marque K R A M E R	Type 4 1 1 sans excavatrice	Fiche d'homologation n° CH 5466 02
---	-----------------------	--------------------------------	---------------------------------------

C A R T E C O M P L E M E N T A I R E I .

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- Dispositif de protection marqué jaune/noir sur pelle chargeuse.
- La pelle est assurée en hauteur par un fer plat, sur le côté gauche seulement.
- Inscription sur le tableau de bord : "enclencher le verrou pour la marche arrière avant le départ d'une course sur la voie publique".
- Cale exigée (OCE art. 20 chiff. 4).
- Assurer les leviers de commande de la pelle.
- Monter les feux de position et clignotants amovibles sur la pelle.

Kloten, 10.9.71